AVIS

La maison A. l'ériard se charge, soit pour son compte, soit pour celui des auteurs, de l'impression et de l'édition de tous livres de droit et de jurispaudence. Elle reçoit en dépôt tous ouvrages de droit publiés au l'anada et à l'étranger, et se charge d'en faire la vente aux meilleures conditions.

Indépendament des ouvrages portés au présent catalogue. la maison se charge de procurer, aux conditions les plus avantageuses, tous les livres anciens et nouveaux publiés, soit au Canada, soit à l'étranger.

CONSTAMMENT EN LIBRAIRIE

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE LIVRES D'OCCASION.

RELIURE

ATÉLIER ATTACHÉ A LA MAISON

Reliure de toutes sortes à des prix très modérés.

SOUS PRESSE CODE DE PROCEDURE

(ANNOTE)

Contenant toute la jurisprud nee et la doctrine des auteurs, mise au courant de la légis'ation, avec les deux taxtes en regard (la méthode adoptée est d'après celle des sodes bien connus de Sirey et Gilbert)

PAR L'HON. M. MATHIEU,

Professeur de Procédu e Civile à l'Université Laval et Rédacteur e la Revue Légale.

Un très fort vol. in-8, gr.

Prix pour les souscripteurs\$12 00